PREAVIS DE GREVE

Dès lundi 16 décembre, sauvons nos retraites et défendons nos métiers de l'audiovisuel !

Journalistes, personnels techniques et administratifs, métiers artistiques, salariés intermittents du spectacle de l'audiovisuel public et privé de France, sauvez votre retraite et vos métiers !

Le syndicat national FO Médias et la Fédération des Arts, du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Presse **appellent à la mobilisation et à la grève générale à partir du lundi 16 décembre dans toutes les radios et télévisions de France afin de défendre nos retraites, mais aussi pour alerter de la situation très tendue et des conditions de travail qui se dégradent dans toutes nos entreprises : suppressions de postes, difficultés économiques, manque de considération des salariés, évolution salariale en berne... C'est déjà dur durant toute sa vie professionnelle mais en plus il faut que cela le soit après.**

La retraite par points, c'est NON !

L'incertitude des montants liés à la retraite par points est un vrai danger pour tous ! Elle va augmenter les inégalités entre les femmes et les hommes et tous ceux qui ont eu des périodes professionnelles difficiles : maladie, chômage, ...

FO s'oppose au projet de régime unique de retraite par points car elle a pour conséquence de réduire drastiquement les pensions (qui sont déjà petites), de repousser encore l'âge du départ à la retraite et à terme de développer le recours à la capitalisation obligatoire et fera disparaitre tous les régimes particuliers.

FO exige le maintien des régimes existants dont ceux adaptés aux métiers de l'information, de l'audiovisuel et du spectacle.

Ces régimes ont été créés, comme les annexes 8 et 10, dans une logique de réalité d'exercice de nos métiers. Ils constituent le socle des ordonnances de 1945 et des principes de la Libération face à l'obscurantisme : c'est la justice sociale !
N'oublions pas que jusqu'alors c'est le principe de capitalisation qui prévalait. Les conséquences de ces anciens régimes ont été funestes. N'ayons pas la mémoire courte pour reproduire les erreurs du passé...
Si la retraite par répartition a été mis en place, c'est parce que la République doit être solidaire. Si les régimes spéciaux existent c'est pour protéger les Hommes et leurs liens avec le Travail.

Personne ne pourra être épargné par cette contre-réforme qui vise à supprimer toutes les garanties collectives acquises depuis 1945 et à fragiliser davantage les salariés alors que la vie est de plus en plus chère.

Pour toutes ces raisons, FO Médias et la FASAP-FO demandent aux salariés de s'inscrire dans la grève interprofessionnelle et à participer aux manifestations jusqu'à la satisfaction de nos revendications.
La section FO france•tv dépose un préavis de grève reconductible à partir du lundi 16 décembre 00h01.

Des préavis de grève seront déposés dans toutes les entreprises de l'audiovisuel public soumises à l'obligation de le faire.

Pour FO france.tv, Claude Lauret DSC

C. LAURET

francetélévisions
Stéphane CHEVALLIER
Directeur du Dialogue Social

FO Médias – FASAP-FO
2 rue de la Michodière – 75002 Paris - 01.56.22.54.40

Reçu le 10 décembre 2019
avec les mêmes d'usage